



En exercice : 58
Présents : 44
Votants : 50

Séance du 4 juillet 2022

Le quatre juillet deux Mille Vingt-deux à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 28 juin 2022, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEN
COURBEVILLE
CRAON

CUILLÉ
DENAIZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES ST GAULT

RENAIZÉ
SENONNES
SIMPLÉ
ST AIGNAN S/ROË
ST ERBLON
ST MARTIN DU LIMET
ST MICHEL DE LA ROË
ST POIX
ST QUENTIN LES ANGES
ST SATURNIN DU LIMET

TRIDON Fabrice, suppléant
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
CHAUVIN Maxime, titulaire
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
SORIEUX Vanessa, titulaire
VALLÉE Jacky, titulaire
TISON Hervé, titulaire
/
Christophe LANGOUËT, DOREAU Jean-Sébastien, MANCEAU Laurence, titulaires
BANNIER Géraldine, titulaire
de GUÉBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, PREVOSTO Dominique, MAHIER Aurélie, RAGARU Edit, titulaires
HINCELIN Marie-Noëlle, titulaire
GOHIER Odile, titulaire
BASLÉ Jérôme, titulaire
BERSON Christian, titulaire
TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LECOT Gérard, titulaire
CHADELAUD Gaétan, titulaire
/
JUGÉ Joseph, titulaire
BRÉHIN Colette, titulaire
CHANCEREL Philippe, titulaire
BAHIER Alain, titulaire
CHAMARET Richard, titulaire
/
RESTIF Vincent, titulaire
LEFÈVRE Laurent, de FARCY de PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIS Norbert, titulaires
POIRIER Bruno, suppléant
CLAVREUL Yannick, titulaire
PÈNE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
GAUCHER Olivier, titulaire
BOURBON Aristide, titulaire
GILLES Pierrick, titulaire
/
GUINEHEUX Dominique, titulaire
BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : DEROUET Loïc (Astillé), DALIFARD Alexia (Ballots), LÉPICIER René-Marc (Congrier), COUËFFÉ Dominique (Cosmes), RADÉ Maurice (Cossé-le-Vivien), BÉZIER Florence (Cossé-le-Vivien), LANVIERGE Quentin (Craon), DESHOMMES Catherine (Cuillé), JULIOT Thierry (La Rouaudière), GARBE Pascale (Méral), GENDRY Daniel (Niafles), PELLUAU Philippe (Renazé), BARBÉ Béatrice (Senonnes), BEUCHER Clément (Saint-Poix)

Étaient absents : HAMARD Benoît (Craon), Derval Séverine (La Selle Craonnaise)

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Maurice RADÉ a donné pouvoir à Laurence MANCEAU
Florence BÉZIER a donné pouvoir à Jean Sébastien DOREAU
Quentin LANVIERGE a donné pouvoir à Aurélie MAHIER

Thierry JULIOT a donné pouvoir à Pierrick GILLES
Pascale GARBE a donné pouvoir à Richard CHAMARET
Philippe PELLUAU a donné pouvoir à Hervé TISON

Secrétaire de Séance : Élu Gaétan CHADELAUD, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2022-07/111 – FINANCES

DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE 2022 N°1 – BUDGET ANNEXE ZA « LES HERSOUILLÈRES » À COSSÉ-LE-VIEIEN

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE
CRAON**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du : 4 juillet 2022

OBJET 2022-07/111 – FINANCES

**Décision budgétaire modificative 2022 n°1 –
Budget annexe ZA « Les Hersouillères » à
Cossé-le-Vivien**

M. Maxime CHAUVIN, Vice-président en charge des Finances, indique au conseil communautaire, que le vote des budgets primitifs pour l'exercice 2022 est intervenu lors de la séance du conseil communautaire du 21 mars 2022.

Budget annexe ZA « Les Hersouillères » à Cossé-le-Vivien (70007)

M. Maxime CHAUVIN, expose au conseil communautaire, qu'il convient d'ajuster les crédits sur le budget ZA Les Hersouillères à Cossé-le-Vivien :

- Règlement d'une facture Enedis pour des branchements et réseaux

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,
À l'unanimité,**

⇒ **APPROUVE** la décision modificative n° 1 – **Budget ZA « Les Hersouillères » à Cossé-le-Vivien (70007)**,
comme suit :

Section de fonctionnement					
compte	dépenses	BP 2022	compte	recettes	BP 2022
	Total dépenses BP	95 235,00 €		Total recettes BP	95 235,00 €
6045	011 Charges à caractère général	8 000,00 €	774	77 subvention du budget principal	8 000,00 €
	Total DM n°1	8 000,00 €		Total DM n°1	8 000,00 €
	total dépenses	103 235,00 €		total recettes	103 235,00 €

Section d'investissement					
compte	dépenses	BP 2022	compte	recettes	BP 2022
	Total dépenses BP	94 035,00 €		Total recettes BP	94 035,00 €
	Total DM n°1	0,00 €		Total DM n°1	0,00 €
	total dépenses	94 035,00 €		total recettes	94 035,00 €

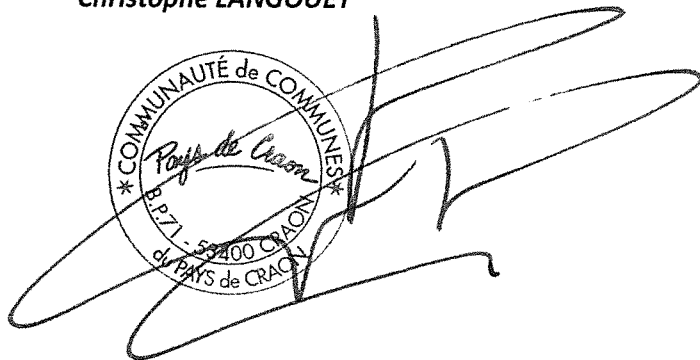
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Craon, le 12 juillet 2022

Pour extrait conforme,

Le Président,

Christophe LANGOUËT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20220704-DELIB202207111-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2022

Affichage : 15/07/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

